



Rapport annuel déchets 2024

Art.L.2224.5 et 5200.39-CGCT

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr

SOMMAIRE

1. Présentation du périmètre et des moyens	page 03
2. Les réalisations 2024	page 10
3. La prévention et la sensibilisation	page 17
4. Les collectes	page 29
5. Les déchetteries	page 38
6. Le traitement des déchets	page 48
7. Les indicateurs financiers	page 52
8. Les projets 2025	page 58

PRESENTATION DU PERIMETRE & DES MOYENS

Communauté de communes

Le Grésivaudan

→ 43 COMMUNES

→ 677 km²

→ 102 259 HABITANTS

Créée le 1er janvier 2009, la communauté de communes Le Grésivaudan regroupe le Moyen Grésivaudan, le Plateau des Petites Roches, le Pays d'Allevard, le Haut Grésivaudan et les Balcons de Belledonne,

COMPETENCES EN MATIERE DE GESTION DES DECHETS :

- Collecte
- Traitement - Valorisation
- Déchetteries
- Sensibilisation
- Prévention



LES INSTANCES DE VALIDATION



Henri BAILE

Président de la communauté de
communes Le Grésivaudan

Crédit photo : Sébastien Buret – Hans Lucas



Christophe BORG

Vice-Président en charge
des déchets



Patricia BELLINI

Vice-Présidente en charge
des déchets

L'orientation et le pilotage de la compétence déchets ont lieu en Commission Déchets, présidée par Christophe BORG jusqu'à son décès le 17 septembre 2024 puis par Patricia BELLINI qui a pris sa suite à compter du 25 novembre 2024.

La Direction de la Gestion des Déchets présente, suivant un ordre du jour établi, les dossiers en instance afin de valider ou d'informer les élus du travail effectué.

Les décisions sont ensuite votées par délibérations du Conseil de communauté.

LES MOYENS HUMAINS

DIRECTION GESTION DES DÉCHETS (DGD)

Directeur Général des Services

Joris Benelle

Directeur Général Adjoint

Frédéric De Azevedo

Directrice Générale Adjointe

Fabienne Turpin

Organigramme en date du 23/05/2025 établi sur la base des postes vacants de la direction

Directrice

Caroline Tami

Chef de projets logistique, maintenance et travaux

Marie Laurent

Directrice adjointe en charge du pilotage administratif, financier et de la prévention

Bénédicte Bonneaud

Responsable de service déchetteries
Eric Navarosi

Responsable de service collecte
Quentin Le Luduec

Responsable du pôle gestion de parc
Laurent Valentin

Chef d'équipe administrative et finances
Julie HARO

Chargée de mission optimisation et prévention
Virginie Hellion

Coordonnateur recyparc
Alain Froment

Chef d'équipe collecte
Stéphane Tiberti

Chef d'équipe dépôts sauvages
Jean-Louis Peyclet

Mécaniciens
Kevin Martorana
Patrick Lafontan

Assistants de gestion administrative
Anissa
Boumechache
Martine Depétris
Edith Navarosi
Annie Paul

Chargée de réduction des végétaux
Céline Lavis

Conseillers valoristes
Karim Achour
Karim Allouti
Yoan Durand
Romain Mathon
Abdelkader Messafah
Rachid Mohamedi
Abdelhak Redaouna
Jérémy Lemaire
Samuel Bongiorno
Jean-Marie dampne
Jérémy Castillo
Jean-Marc Combalot
Théo Mermoz
Benoît Bascoulergue
Adam Bouafia
Florent Machu
Thomas Dieu
Ouahid Allag
Christophe Schweighoffer

Conducteurs PL
Yoann Aubron
Pierre Cudini
Michel Castan
Daniel Chabert
Nouredine Djefal
Marcellin Galvan
Franck Lauricella
Philippe Lucatelli
Fabrice Moulin
Thierry Moulin
Michel Baquillon
Laurent Blanco
Zoubir Némir
Domenico Gambino

Agents propreté
Calogero Firetto
Terragnolo Luc
Khennine Mohamed
Thierry Tiulli
Denis Chiron

Agent d'entretien
Déborah Campiglia

Agent de collecte
Mounty Fave

Conseillers déchets
Marie-José Calvo-Rodriguez
Dorian De Ceglie

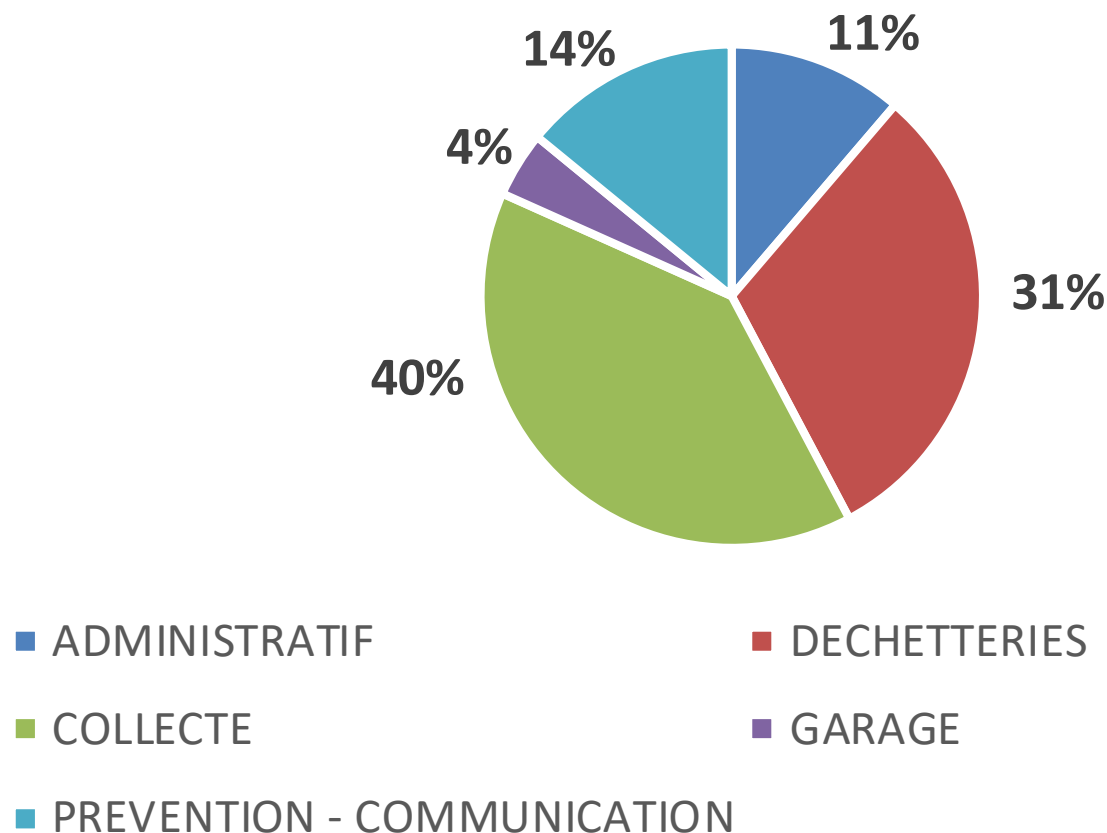
Chef d'équipe compostage
Rémi Bernardin

Conseillers compostage
Luc Bahurel
Elsa Escande
Sara Juge
Guillaume Agussol

EFFECTIF AU 23/05/2024

La Direction de la Gestion des Déchets compte un effectif de 71 salariés auquel s'ajoute l'été des saisonniers qui remplacent les agents en congés en juillet et août.

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITE



LES MOYENS FINANCIERS

La gestion des déchets est financée par :

- La TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
- la TFB (taxe foncière sur les propriétés bâties)

La TEOM est une taxe instituée par la collectivité assurant la collecte.
C'est une taxe calculée sur les mêmes bases que la taxe
sur les propriétés bâties.

Le recouvrement par l'État permet d'assurer, à la collectivité, le
versement de l'intégralité de la recette inscrite à son budget.
La taxe est indépendante de la façon dont le service est utilisé
par chacun des administrés : le service rendu est compris
au sens collectif et non individuel

**En 2024, la TEOM a représenté
8 093 839,00€.**

Taux 2024 : 4,95 %

La TFB est un impôt local sur
les biens immobiliers bâtis, calculé sur
la valeur locative cadastrale.

**En 2024, la TFB équilibrant le
budget déchets a représenté
5 733 435,01€.**

Les autres recettes sont générées par :

- Les soutiens des éco-organismes
- Les recettes commerciales (vente de produits issus des déchets recyclables, prestations ...)
- La redevance spéciale : **293 081,00 €**

→ SOUTIENS DES ECO-ORGANISMES

LES MOYENS FINANCIERS



EMBALLAGES-VERRE-PAPIER (ex Eco-emballages + Ecofolio)

Grâce au geste de tri de l'habitant, CITEO soutient financièrement les collectivités en fonction de leurs performances de valorisation (en kg/hab./an)

Ainsi en **2024**, CITEO a versé : **1 167 466,17€ net**



DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

OCAD3E soutient financièrement les collectivités en fonction du tonnage recyclé

Ainsi, pour **2024**, OCAD3E représente : **50 499,10€ net**



DECHETS D'EQUIPEMENT D'AMEUBLEMENT

Ecomobilier soutient financièrement les collectivités en fonction du tonnage collecté

Ainsi, pour **2024**, Ecomobilier représente : **0 € net (retard filière, report des soutiens)**



DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES (= déchets dangereux)

Eco-DDS soutient financièrement les collectivités en fonction du tonnage collecté

Ainsi, pour **2024**, Eco-DDS représente : **6 793,54€ net**



TEXTILE-LINGE ET CHAUSSURES

Eco-TLC soutient financièrement les collectivités sur la communication uniquement et en fonction du nombre d'habitants

Ainsi, pour **2024**, Eco-TLC représente : **2 250,00€ net**



ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS

Ecologic soutient financièrement les collectivités en fonction de leurs performances de valorisation (en kg/hab./an)

Ainsi, pour **2024**, Ecologic représente : **0 € net (versement des soutiens en 2025)**

→ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les ventes de produits ont représenté : **429 748,48€ net**

Les ventes de chaleur et d'électricité issues de l'incinération des OM ont représenté : **718 956,89€ net**

Les reventes de colonnes enterrées et semi-enterrées ont représenté : **186 110,00€ net**

LES REALISATIONS 2024

EVOLUTION DES DECHETTERIES

Le travail de réaménagement se poursuit sur les déchetteries de plaine avec la mise en place d'espaces « je prends – je donne » sur les sites de Crolles et du Touvet.

Ces espaces plébiscités par la population permettront de déposer des petits objets en bon état et de pouvoir repartir avec un maximum de 5 objets par visite afin de les réutiliser et de leur éviter ainsi d'être jetés.



Parallèlement à cela, la filière PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment) a été mise en œuvre sur les 3 déchetteries de plaine (Crolles, Saint Ismier et Le Touvet).

VALOBAT, l'éco-organisme de cette filière, assure maintenant la reprise soit financière soit opérationnelle des flux suivants :

- Gravats
- Bois
- Plastiques durs
- Menuiseries vitrées
- Ferrailles
- Plâtre

POINTS DE PROXIMITE SUR LES COMMUNES DE MONTBONNOT ET SAINT NAZAIRE LES EYMES



Après le démarrage de la collecte en points de proximité sur 23 communes du territoire, le déploiement s'est poursuivi sur les communes Montbonnot-Saint-Martin et Saint-Nazaire-les-Eymes fin 2024.

Ce sont ainsi points de proximité et colonnes qui ont été installés afin de gérer la production de déchets des habitants de ces communes.

Montbonnot-Saint-Martin = 59 points, 235 colonnes
Saint-Nazaire-les-Eymes = 22 points, 84 colonnes

ENVIRONNEMENT	- Moins de camions qui circulent et moins de kilomètres parcourus - Un meilleur tri des déchets qui augmente le tonnage de valorisables - Une consommation de carburant moins importante
SOCIAL	- Une pénibilité moins importante pour les agents de collecte (le conducteur reste en cabine, ne manipule plus de bacs et n'est plus en contact avec les déchets)
FINANCIER	- Des temps de collecte moins importants - Des équipages réduits à 1 personne au lieu de 3

RESORPTION DES DEPOTS SAUVAGES

Lors du déploiement des points d'apport volontaire, la CCLG s'est engagée à prendre en charge les dépôts sauvages au pied des colonnes.

Pour se faire une équipe dédiée a été mise en place.

Un secteur particulièrement touché par ces dépôts concernent les communes de Froges, Le Champ-près-Froges et Villard-Bonnot.

Un plan d'actions a donc été mis en œuvre en collaboration avec les communes concernées pour diminuer ces dépôts et sensibiliser la population aux problématiques que cela engendre.

Leviers :

- Réaménager les points pour les rendre plus attrayants et faciliter le respect des lieux
- Mettre en place une communication engageante et redéfinir la norme
- Proposer des alternatives et communiquer
- Identifier et verbaliser les auteurs



Il est en bon état

Donnez-lui une seconde vie

Ressourceries
Emmaüs Le Versoud
304 Rue Henri Giraud
38420 Le Versoud
Ouvert aux dons
du mardi au samedi :
8h à 12h et 13h30 à 17h30

Applications de dons
www.donnons.org
www.recup.net

Ce que vous n'utilisez plus intéressera toujours quelqu'un !
Les personnes intéressées peuvent venir chercher votre objet à votre domicile ou à proximité.

D'autres idées pour donner une seconde vie à vos objets :
www.le-gresivaudan.fr/secondevie

Il n'est plus en bon état

Réparez-le avant de jeter

Repair Café Croix - Grésivaudan
situé dans la déchetterie de Croix
Permanence tous les jeudis de 15h à 20h sur inscription.

En cas d'achat d'un meuble ou équipement électroménager neuf, le vendeur a une obligation de reprise (valable en magasins et en livraison) !

S'il n'est pas réparable

Jetez-le à la déchetterie

À moins de 10 min de chez vous, les déchetteries du territoire vous accueillent **tous les jours de 9h à 17h45** (sauf jours fériés).

→ **Déchetterie de Saint-timier**
Chemin de Vergellon
38330 Saint-timier

→ **Déchetterie de Croix**
47 Rue des Frères Montgolfier
38620 Croix

Tout dépôt sauvage dégrade l'image du quartier et peut faire l'objet d'un amendement allant jusqu'à 1500 €. (Code pénal art. R.639-8)

"Quand tu jettes ça ici, tu salis le quartier."

Abandonner ses encombrants dans la rue ou au point de collecte est interdit

Jade la fille de ton voisin



www.le-gresivaudan.fr

Donner
Réparer
Jeter



VERDISSEMENT CAMIONS DE COLLECTE



Le PUR-XTL (HVO100) est un biogazole paraffinique de synthèse fabriqué à partir de déchets (huiles ou graisses résiduelles). Il est compatible avec la plupart des moteurs diesel et ne nécessite pas de rétrofitage.

Il permet de réduire d'environ 80% les rejets en :

- tonnes équivalent CO_2
- particules fines
- oxydes d'azote

Le xTL est distribué sur la station carburant interne à la DGD et permet d'alimenter les véhicules de collecte depuis l'automne 2024.

EHPAD : TEST COMPOSTEUR MECANIQUE



Le service déchets teste de nouveaux équipements en matière de compostage sur des sites produisant des quantités importantes de biodéchets.

2 composteurs mécaniques ont ainsi été mis en place courant 2024 à l'EHPAD de Froges.

Le but est d'éprouver le matériel en situation réelle pendant une année avant éventuellement d'en installer sur d'autres sites.

Le personnel de l'EHPAD de Froges a été accompagné pour utiliser ces 2 équipements.

LA PREVENTION ET LA SENSIBILISATION



OBJECTIF : sensibiliser les scolaires à la problématique des déchets et à leur impact sur notre environnement.

ACTIONS :

- Nombre d'interventions réalisées : 96 séances (d'environ 2h) sur 48 classes de 26 écoles différentes soit 1200 élèves sensibilisés
- Nombre de classes ayant assisté à la représentation théâtrale sur la thématique déchet : 45 avec la fabrication d'un porte-monnaie à partir d'une brique alimentaire comme ticket d'entrée au spectacle
- Nombre de visites du centre de tri : 18 (6 scolaires + 12 adultes)
- Intervention collège Belledonne lors de la semaine de l'écologie : stand de sensibilisation sur le tri et fabrication de bougeoirs avec cannettes de récup : 50 collégiens sensibilisés sur le créneau 12h/14h
- Participation à la réunion CESCE (comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement) du collège Belledonne
- Intervention MFR de Crolles (2h) avec collégiens pour une sensibilisation en établissement (suite à une visite du centre de tri)



LE REEMPLOI



Un partenariat a été signé courant 2017 avec **Emmaüs** afin d'organiser sur les déchetteries de St Ismier des permanences de récupération d'objets destinés initialement à l'abandon.

En 2024, ce sont **3 tonnes** de déchets qui ont été détournées de l'abandon pour du réemploi.



Les associations Cycles&Go (Fontaine) et Sors ton vélo (Crolles) ont récupéré tout au long de l'année 2024, **487 vélos soit 4,76 tonnes détournées.**



72 réservations du pack éco-événement
39 135 gobelets et carafes empruntés grâce au pack éco-événement et **123 poubelles** pour des événementiels.

DISTRIBUTION DE COMPOST

- ✓ Depuis 12 ans, il est proposé la distribution gratuite de compost auprès des habitants sur les communes.
- ✓ En 2024,
 - 27 communes ont été livrées de mars à avril et **670** tonnes de compost ont été distribuées.
 - en déchetteries, du compost est mis à disposition des usagers toute l'année. C'est ainsi **355** tonnes de compost qui ont été récupéré.
- ✓ Soit au total, **1 025 tonnes de compost**.



ANIMATIONS 2024

La **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets** (SERD) du 16 au 24 novembre 2024, sur le thème du gaspillage alimentaire c'est :

Pour le grand public :

- ✓ 3 animations sur les marchés (Brignoud, Crolles et Uriage) sur comment bien conserver ses fruits et légumes pour réduire le gaspillage alimentaire. 115 habitants sensibilisés.
- ✓ 2 visites du centre de tri (29 participants)
- ✓ 6 posts sur les réseaux sociaux pendant la semaine sur le gaspillage alimentaire (quizz, informations et liens) : 3800 personnes touchées
- ✓ quizz du tri avec lots à gagner (13 participants)

Pour les agents du Grésivaudan :

- ✓ 3 stands de sensibilisation et d'information sur le gaspillage alimentaire organisés conjointement avec le DEVECO (service Agriculture) dans le cadre du Mois de la Transition Alimentaire. Environ 75 agents sensibilisés.
- ✓ 1 visite du centre de tri (20 participants)
- ✓ 4 donneries éphémères installées dans 4 bâtiments du Grésivaudan : Siège, DEA, Passerelle et DGD. Mise en place de mobilier créé à partir de matériaux réemployés. 2 thèmes : Jeux et Jouets et vêtements enfants/adultes

Animations en centres de loisirs pendant les vacances

- ✓ Animation avec Saint Maximin suite à l'installation des bacs de tri. Plusieurs séances avec des 3/5 ans, 6/9ans et 10/12 ans le 02/10/24

Animations extérieures :

✓ Stand de sensibilisation :

- à la Flachère lors de l'opération ramassage le 04/05/24
- à Brignoud au centre socio culturelle lors de la journée de collecte et de sensibilisation récup vert le 25/05/2024
- à l'Espace Bergès lors de la rencontre inter-pépinières le 20/09/24

✓ Fresque de déchets

- Une journée avec deux ateliers à destination des agents du Grésivaudan 23/05/2024 (24 participants)
- Un deuxième atelier ouvert au personnel extérieur 10 /11/2024 (10 participants)
- 1 session de Formation à l'animation de la fresque des déchets (9 participants)

✓ Réunion d'échanges techniques sur « L'amélioration du cadre de vie et La gestion durable des espaces verts »

A destination de 14 communes du Grésivaudan et des services du Grésivaudan
Animée par FREDON : organisme à vocation sanitaire dans le domaine du végétal
33 personnes présentes (élus et techniciens)

✓ Campagne « Valoriser vos végétaux dans vos jardins ! »

1 semaine au printemps + 1 semaine en automne : 447 personnes sensibilisées
3 déchetteries : Crolles, Saint-Ismier, Le Touvet
Stand pédagogique avec documents + démonstration
Des conseillers sont allés à la rencontre des usagers
Pour échanger sur les techniques de réduction et de valorisation des tailles de végétaux directement au jardin
Pour leur présenter les différents services proposés par le Grésivaudan (subvention, mise à disposition broyeur...)
Pour leur lancer un petit défi avec leurs végétaux apportés et récolter des engagements pour une application des solutions découvertes pour les prochains entretiens au jardin

✓ Conférence de Denis Pepin « Sauvez vos biodéchets de la poubelle pour nourrir vos sols » : Organisé à l'espace Aragon, l'évènement a réuni 93 participants

OPERATION BROYAGE DE VEGETAUX

2 types d'opérations :

- ✓ Séparation des sapins en déchetterie et à Saint Martin d'Uriage en janvier. Les sapins sont broyés et le broyat est mis à disposition afin de sensibiliser les usagers sur l'utilisation de broyat de résineux qui n'acidifie pas les sols malgré les idées reçues.
- ✓ Séparation des branches et des tontes/feuilles en déchetterie du Touvet. Broyage des branches et mise à disposition du broyat.

Au total **4 563 m³** de branches et sapin broyés soit le transport de 130 bennes de 35m³ de végétaux évités.

1 110 m³ de broyat obtenu. Le broyat est mis à disposition des usagers et des services techniques des communes pour le paillage des espaces verts. Il est aussi utilisé pour l'approvisionnement des sites de compostage collectif.

BROYAGE GRATUIT SUR PLATEFORME

Au Plateau-des-Petites-Roches, les usagers apportent leurs branches et repartent avec le broyat. Broyage réalisé par Solid'Action

13 permanences de 3h

23 personnes

54 m³ de végétaux broyés soit 2,7 tonnes

ATELIERS DE SENSIBILISATION

Les ateliers ont été organisés en présentiel et/ou en distanciel.

- ✓ Compostage individuel : 14 sessions d'1h30 dont 2 en distanciel suivies d'une distribution gratuite de composteur - 171 personnes formées lors des ateliers découverte
- ✓ Compostage partagé : 2 réunions d'information réalisées pour 16 participants
- ✓ Lombricompostage : 2 sessions d'1h30 - 22 personnes sensibilisées
- ✓ Jardiner malin: 13 ateliers suivis d'une distribution gratuite de sac de jute pour stocker le broyat, 152 personnes sensibilisées
- ✓ Couches lavables : 14 personnes formées lors de 3 ateliers en visio, et 7 kits prêtés à des familles afin d'essayer les couches qui conviennent le mieux à la morphologie du bébé. 7 multi-accueils intercommunaux formés à l'utilisation des couches lavables



SUBVENTION BROyeurs MUTUALISES



Afin de limiter les trajets en déchetterie, Le Grésivaudan encourage le broyage de végétaux comme l'un des moyens de **réduction des déchets verts, de valorisation de la matière organique et d'alternative au brûlage de déchets verts** interdit depuis 2011.

Le 29 mars 2021, un dispositif d'aide à l'achat mutualisé de broyeurs a été voté. Il s'agit d'une subvention fixée entre 25 et 40% du montant du broyeur, selon le nombre de foyers regroupés pour l'achat.

En 2024, Le Grésivaudan a subventionné **8 broyeurs** pour **26 foyers**.

Le montant total des subventions s'élève à **2 019 €**

MISE A DISPOSITION DE BROyeurs MOBILES

12 communes ont accepté de participer à cette opération conjointe avec Le Grésivaudan en mettant à disposition de leurs habitants un broyeur semi-professionnel de manière gratuite ou payante selon la volonté de la commune.



101
prêts / locations
sessions broyage



65 tonnes



1 297 m³
de branches broyées



12
utilisations
communales



176
foyers concernés



37 bennes
de 35 m³ évitées

PRESTATION DE BROYAGE A DOMICILE

5 chantiers réalisés au Plateau-des-Petites-Roches par l'association Solid'Action ont permis de broyer 72 m³ de branches.

COMPOSTAGE PARTAGE

111 sites actifs dont **25 installés en 2024** soit un tonnage d'ordures ménagères détournées estimé à **222T**



Un prestataire accompagne pendant 1 an ces sites avec :

- ✓ **Une communication** à destination des personnes impliquées pour leur expliquer les règles du compostage et les différentes étapes à venir du projet.
- ✓ **La mise en place du site et la formation des usagers.**
- ✓ **Le suivi du site** : Lors de chaque étape importante du processus de compostage, brassage, vidage, tamisage et lorsqu'une difficulté est signalée, les participants sont accompagnés par le prestataire.
- ✓ **Des animations** : Le prestataire propose un temps d'animation avec les utilisateurs du site. Il s'agit généralement d'une inauguration pour valoriser la création et le bon fonctionnement du site.
- ✓ **4 formations de référent de site** proposées, 36 personnes formées.
- ✓ **1 journée d'animation du réseau des référents**, 49 participants

Cet accompagnement est subventionné par l'ADEME.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL



2077 composteurs individuels distribués sur 14 dates en 2024 (hors événements et ateliers) soit un tonnage d'ordures ménagères détournées estimé à **363T**



LES COLLECTES

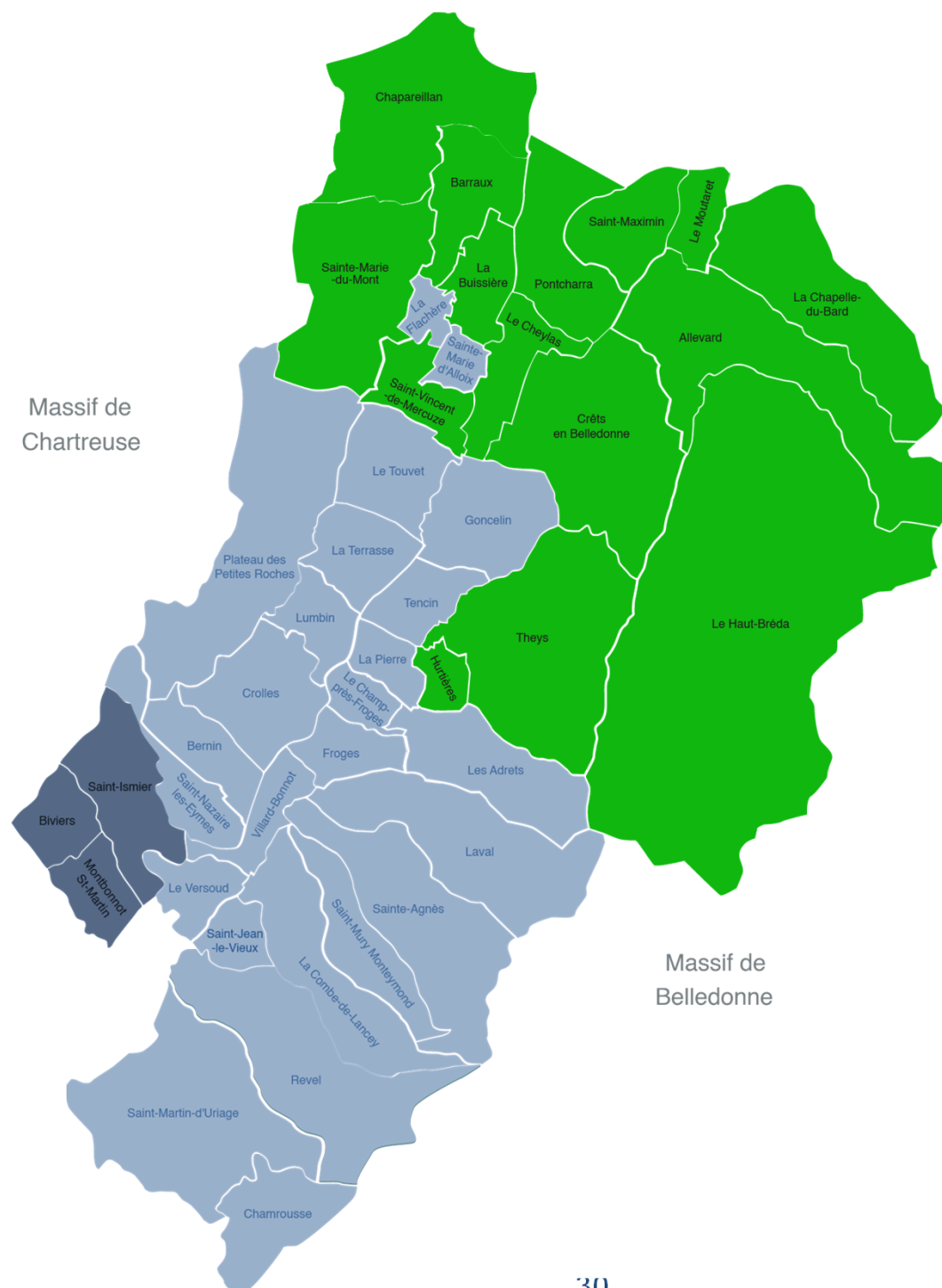
Depuis le 1er janvier 2010, la communauté de communes Le Grésivaudan exerce la compétence pleine et entière pour la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers sur notre territoire.

Ce service est assuré :

- **En gestion directe** sur 27 communes (communes en gris) soit **71 243 habitants**
- **En gestion déléguée au SIBRECSA** sur 16 communes (communes en vert)

Les modalités de collecte sont également différentes :

- 3 communes sont collectées en biflux c'est-à-dire emballages et papiers en mélange
- Le reste du territoire est en triflux c'est-à-dire plastiques/métaux/briques alimentaires et papiers/cartons collectés séparément



LES CONTENANTS

→ Les conteneurs :



OM

RECYCLABLES

Les conteneurs recyclables sont mis à disposition gratuitement.

Les tarifs 2024 des bacs OM étaient de :

240 L : 55,00 € TTC

360 L : 100,00 € TTC

660 L : 230,00 € TTC

→ Les composteurs :



Les composteurs sont distribués gratuitement depuis la mise en œuvre de notre politique biodéchets

→ Les lombricomposteurs :

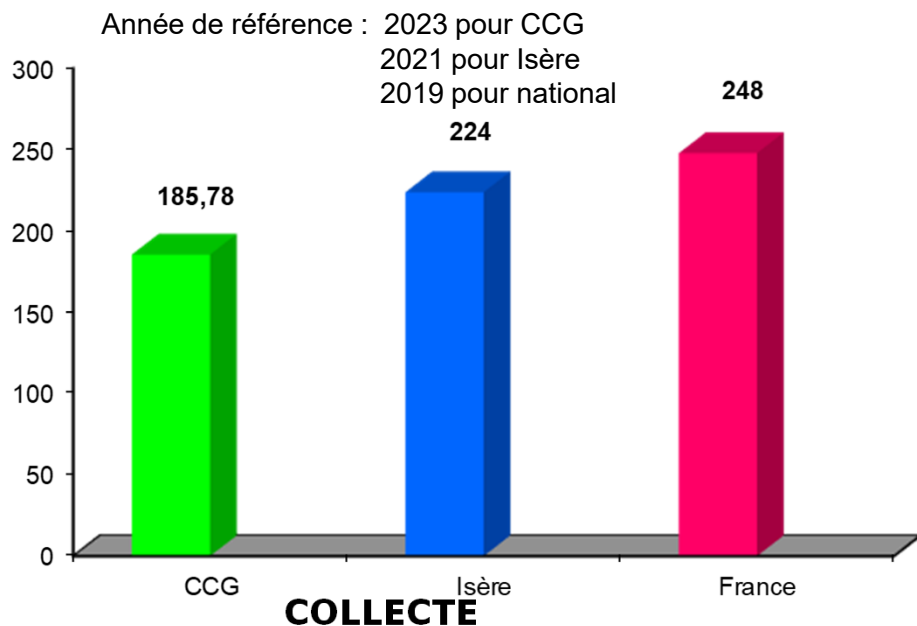


Le lombricomposteur est distribué gratuitement après une formation obligatoire

ASPECTS TECHNIQUES

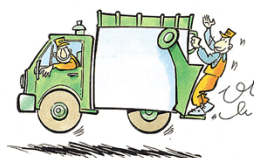
Tonnage : 13 314,34 T soit 185,78 kg / hab / an
Evolution 2023 – 2024 : -5,85%

Comparaison du ratio en kg/hab/an



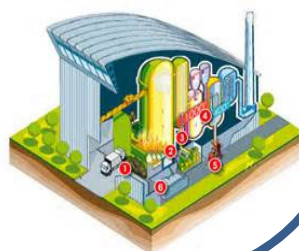
Gestion : en régie sur 27 communes

Conteneur : bac ou colonne



TRAITEMENT

Incinération aux centres de valorisation énergétique de La Tronche et de Pontcharra



LES OM



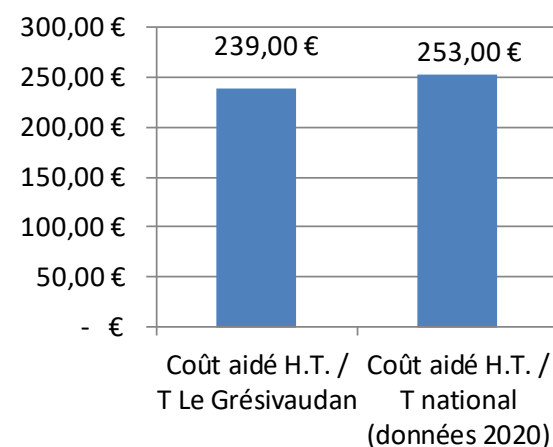
ASPECTS FINANCIERS

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : 4 238 607 € H.T.
- Coût à la tonne : 318,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 59,10 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 239,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 44,40 € H.T.



Remarque :

Légère augmentation des coûts de gestion
 L'impact des produits de vente de chaleur et d'électricité est significatif et permet de diminuer le coût à la tonne de 79€ H.T. par T.

PORTE A PORTE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 17 150 habitants

Tonnage : 2 783,98 T soit 165,08 kg / hab / an

Coût de gestion

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : 1 074 495 € H.T.
- Coût à la tonne : 386,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 62,70 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 302,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 49,00 € H.T.

APPORT VOLONTAIRE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 53 458 habitants

Tonnage : 10 530,36 T soit 193,20 kg / hab / an

Coût de gestion

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : 3 164 112 € H.T.
- Coût à la tonne : 300,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 58,00 € H.T.

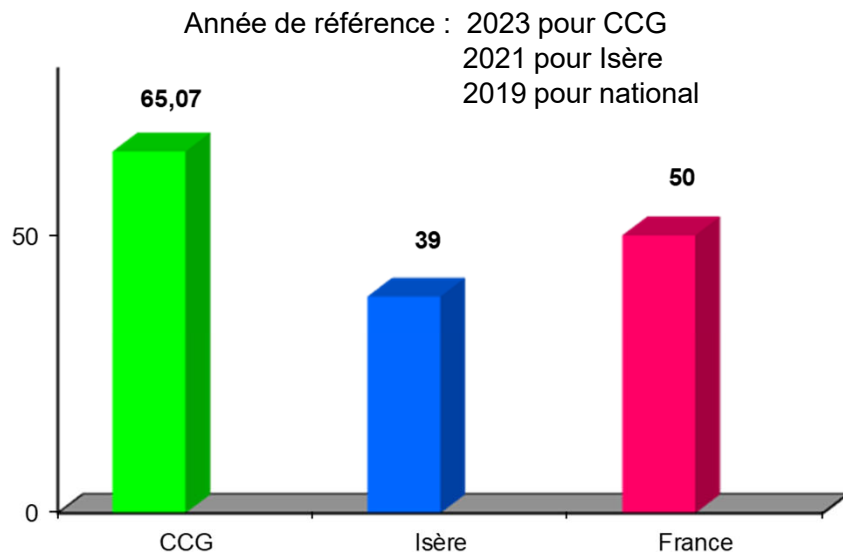
COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 222,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 43,00 € H.T.

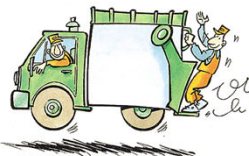
ASPECTS TECHNIQUES

Tonnage : 4663,25 T soit 65,07 kg / hab / an
Evolution 2023 – 2024 : 2,70%

Comparaison du ratio en kg/hab/an



COLLECTE

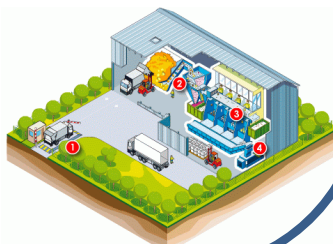


Gestion : en régie pour le tri ou prestation pour le papier/carton sur 27 communes

Conteneur : bac ou colonne

TRAITEMENT

Centre de tri de La Tronche



LES RECYCLABLES



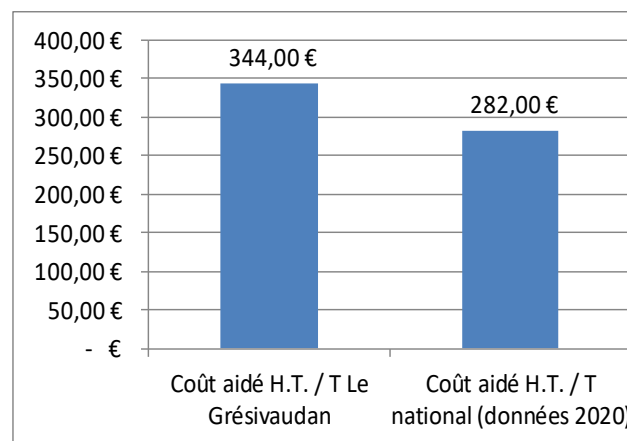
ASPECTS FINANCIERS

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- **Coût annuel** : 2 882 772,00 € H.T.
- **Coût à la tonne** : 618,00 € H.T.
- **Coût / hab. / an** : 40,20 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- **Coût à la tonne** : 319,00 € H.T.
- **Coût / hab. / an** : 20,70 € H.T.



Remarque :

Augmentation des coûts de gestion liés au nouveau marché de collecte du fibreux +140%.

Reste à charge plus important car les prix de reprise des produits ont diminué en 2024. Pour ces flux, l'impact des produits est important et permet de diminuer le coût de 299 € H.T. par T.

LE NON FIBREUX porte à porte VS apport volontaire

PORTE A PORTE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 2 745 habitants

Tonnage : **91,43 T** soit 33,30 kg / hab / an

Coût de gestion

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : **209 411 € H.T.**
- Coût à la tonne : **2 294,00 € H.T.**
- Coût / hab. / an : **76,30 € H.T.**

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : **1 730,00 € H.T.**
- Coût / hab. / an : **57,50 € H.T.**

APPORT VOLONTAIRE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 54 518 habitants

Tonnage : **1 656,88 T** soit 30,39 kg / hab / an

Coût de gestion

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : **1 244 872 € H.T.**
- Coût à la tonne : **751,00 € H.T.**
- Coût / hab. / an : **22,80 € H.T.**

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : **285,00 € H.T.**
- Coût / hab. / an : **8,70 € H.T.**

LE MULTI porte à porte

PORTE A PORTE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 14 404 habitants

Tonnage : 684,16 T soit 47,50 kg / hab / an

Coût de gestion

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : 578 489 € H.T.
- Coût à la tonne : 846,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 40,20 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 410,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 19,50 € H.T.

LE FIBREUX apport volontaire

APPORT VOLONTAIRE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 57 263 habitants

Tonnage : 2 230,78 T soit 38,96 kg / hab / an

Coût de gestion

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : 850 000 € H.T.
- Coût à la tonne : 381,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 14,80 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

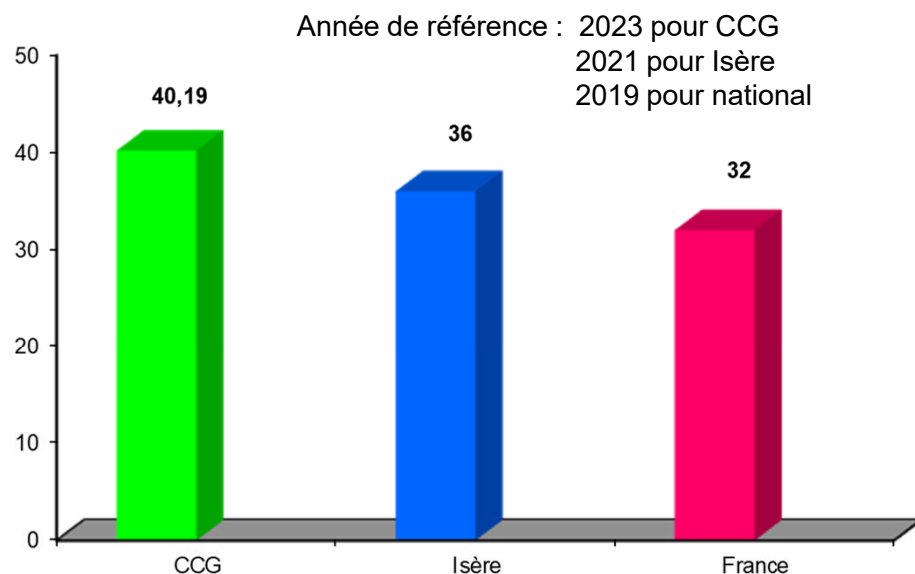
- Coût à la tonne : 258,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 10,00 € H.T.

ASPECTS TECHNIQUES

Tonnage : 2 880,57 T soit 40,19 kg / hab / an

Evolution 2023 – 2024 : -5,08%

Comparaison du ratio en kg/hab/an



COLLECTE

Gestion : en régie sur 26 communes

Conteneur : colonne

LE VERRE



ASPECTS FINANCIERS

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

• **Coût annuel** : 446 571,00 € H.T.

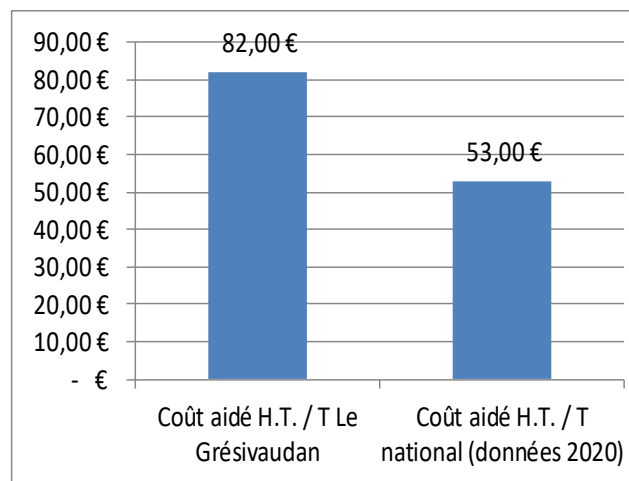
• **Coût à la tonne** : 155,00 € H.T.

• **Coût / hab. / an** : 6,20 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

• **Coût à la tonne** : 82,00 € H.T.

• **Coût / hab. / an** : 3,30 € H.T.



Remarque :

Diminution du coût mais les charges de précollecte continuent d'impacter ce flux.

L'impact des recettes permet de réduire le coût de gestion de 73€ par T.

LES DECHETTERIES

LOCALISATION DECHETTERIES

Le territoire compte 8 déchetteries, 5 sont gérées en régie et 3 sont gérées de manière déléguée par le SIBRECSA.

CHAMROUSSE (38410)

701, rue des Brokentins

CROLLES (38920)

47, rue des Frères Mongolfier

LE TOUVET (38660)

La Prat

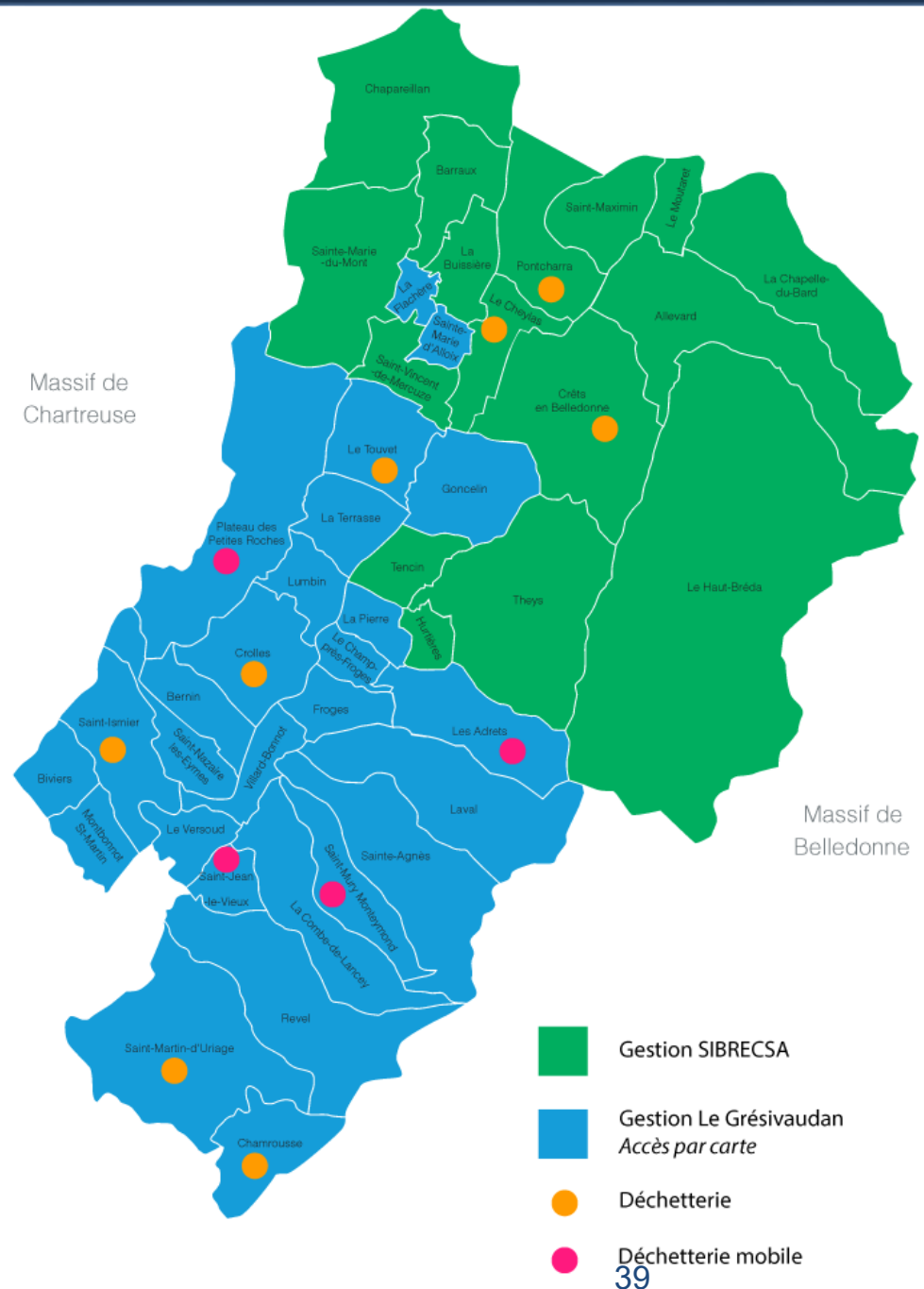
SAINT-MARTIN-D'URIAGE (38410)

700, route de Faux – La Ronzière

SAINT-ISMIER (38330)

Chemin de Vergibillon

Un service de déchetterie mobile existe sur les communes de montagne depuis 2019



BILAN DES
TONNAGES

VARIATION :
-1,05% entre 2023 et
2024

FLUX	TONNAGE	RATIO kg/an/hab.	VALORISATION	EXUTOIRE
Végétaux	8 945,480	124,820	matière	FERTISERE Villard-Bonnot
Encombrants	2 783,990	38,846	énergétique	UIVE ATHANOR à La Tronche
Gravats	6 782,340	94,637	matière	Valobat
Ferraille	585,270	8,167	matière	Valobat
Fibreux	772,210	10,775	matière	PALM
Batteries	24,080	0,336	matière	Fontaine
Déchets dangereux	118,980	1,660	matière	EcoDDS + TriAlp à Chambéry
Huile minérale	35,160	0,491	matière	SEVIA à Ecquevilly
Huile végétale	8,741	0,122	matière	TriAlp à Chambéry
DEEE	584,419	8,155	matière	Ecosystem
Mobilier	655,910	9,152	matière	Eco-mobilier
Bois	3 436,200	47,947	énerg. et/ou matière	Valobat
Cartouches d'encre	1,458	0,020	matière	Collectors
Capsules café alu	8,734	0,122	matière	Nespresso
Lampes et néons	4,138	0,058	matière	Récylum
Pneus	196,780	2,746	matière	Eurec Environnement
ABJ	6,165	0,086	matière	PALM
Plâtre	447,040	6,238	matière 77 à 94%	Sté NANTET à Francin
ASL	33,392	0,466	matière	Ecologic
Jouets	0,000	0,000	matière	Ecomaison
Plastiques	297,240	4,148	matière	Valobat
Menuiseries vitrées	93,700	1,307	matière	Valobat
Palettes	59,028	0,824	matière	Goncelin
Pile	10,038	0,140	matière	Corepile
TOTAL	25 890,493	361,26		40

ASPECTS TECHNIQUES

Tonnage :

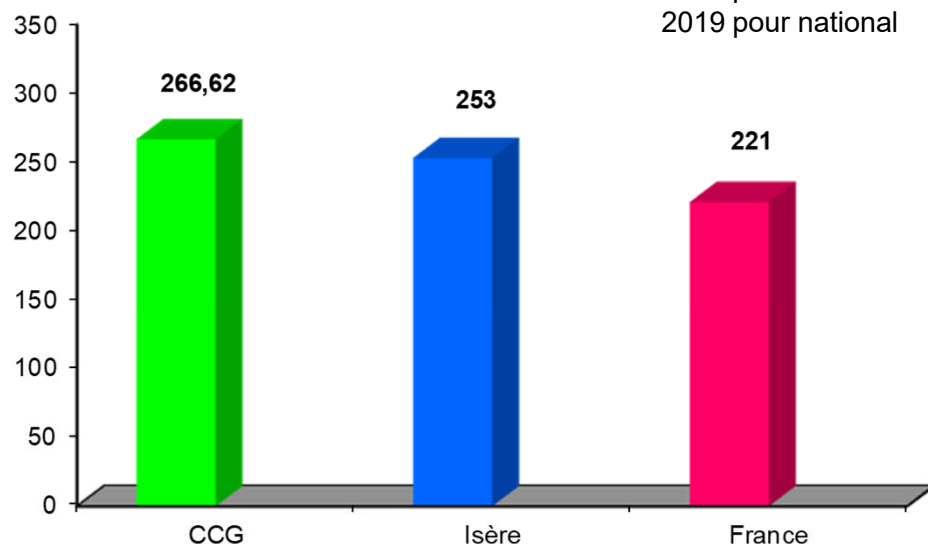
25 890,49 T soit 361,26 kg / hab / an (avec gravats)

19 108,15 T soit 266,62 kg / hab / an (sans gravats)

Evolution 2023 – 2024 : -1,09% (avec gravats)

Comparaison du ratio en kg/hab/an (sans gravats)

Année de référence : 2023 pour CCG
2021 pour Isère
2019 pour national



Fréquentation annuelle : 334 261

DECHETTERIES

ASPECTS FINANCIERS (hors gravats)

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

Coût annuel : 4 189 805 € H.T.

Coût à la tonne : 224,00 € H.T.

Coût / hab. / an : 58,50 € H.T.

Coût/passage : 12,53 € H.T

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

• **Coût à la tonne** : 200,35 € H.T.

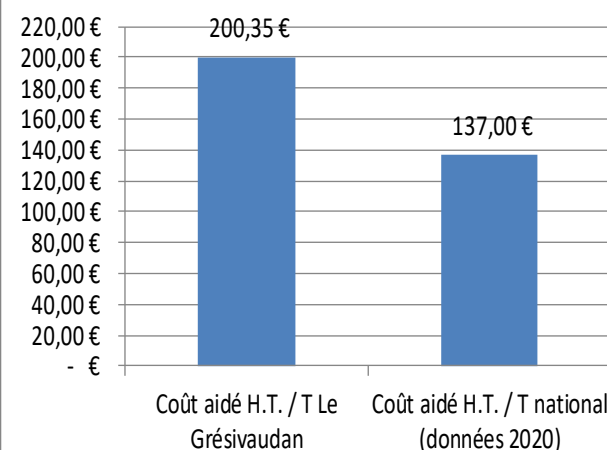
• **Coût / hab. / an** : 52,29 € H.T.

Remarque :

Diminution légère des coûts de gestion grâce à la mise en place des nouvelles REP.

Les déchetteries de plaine sont ouvertes 7 jours / 7 hors jours fériés à raison de 9h30 par jour.

L'impact des recettes est faible et permet de réduire le coût de gestion de 23,65€ par T.



DECHETTERIE DE CROLLES

ASPECTS TECHNIQUES

SITUATION : 47, rue des Frères Mongolfier

TONNAGE COLLECTE : 7 226,017 T

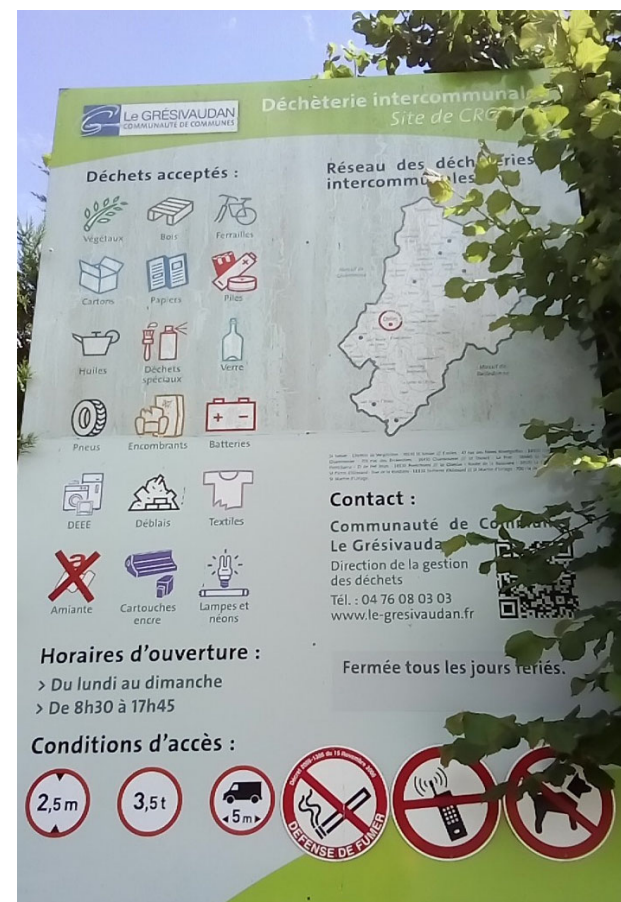
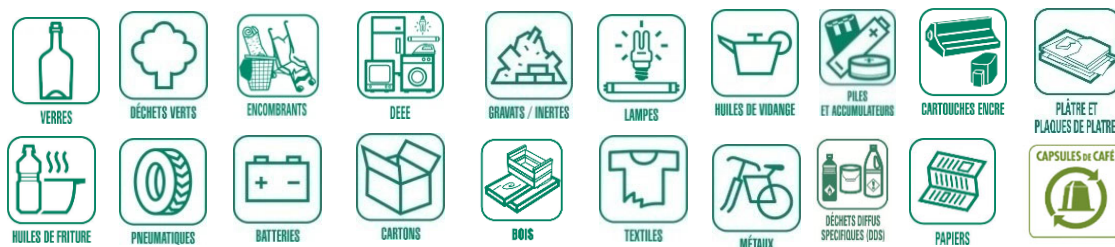
GESTION : régie haut de quai, prestation bas de quai

HORAIRES D'OUVERTURE :

JOUR	HORAIRES
	déchetteries fermées les jours fériés
Lundi	08h15 à 17h45
Mardi	08h15 à 17h45
Mercredi	08h15 à 17h45
Jeudi	08h15 à 17h45
Vendredi	08h15 à 17h45
Samedi	08h15 à 17h45
Dimanche	08h15 à 17h45



FLUX ACCEPTES :



FREQUENTATION (en nbre de passages)

TOTALE : 107 514

PARTICULIERS : 105 677

AUTRES : 1 837

DECHETTERIE DE LE TOUVET

ASPECTS TECHNIQUES

SITUATION : La Prat

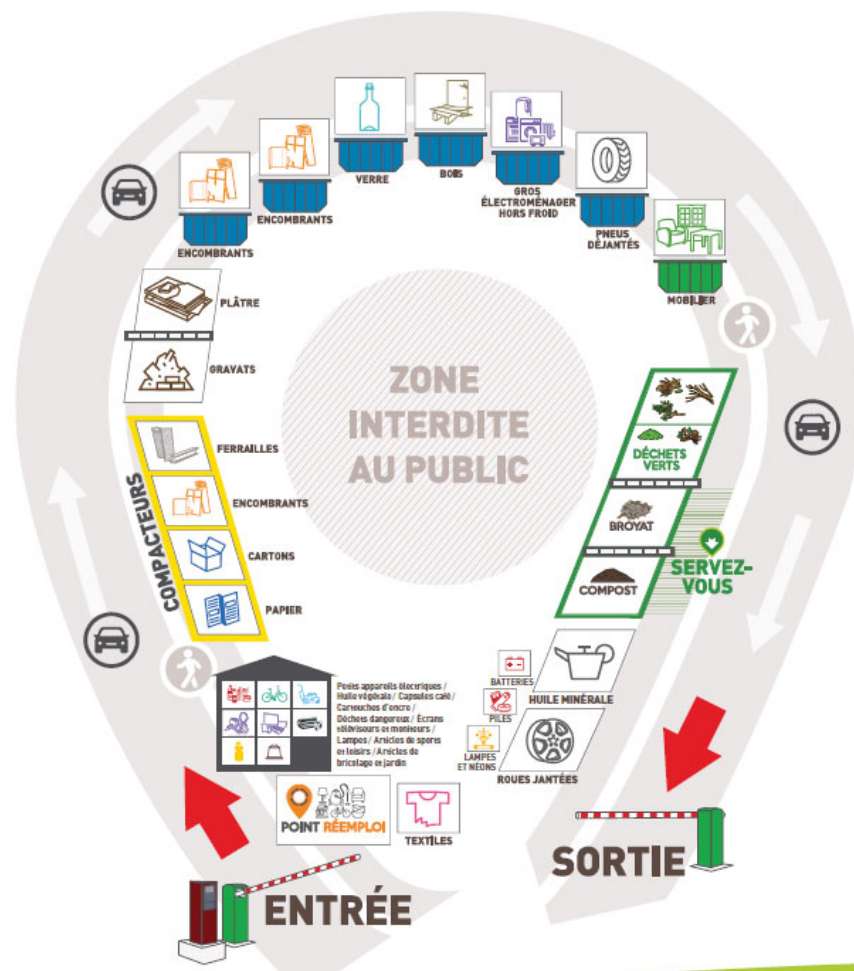
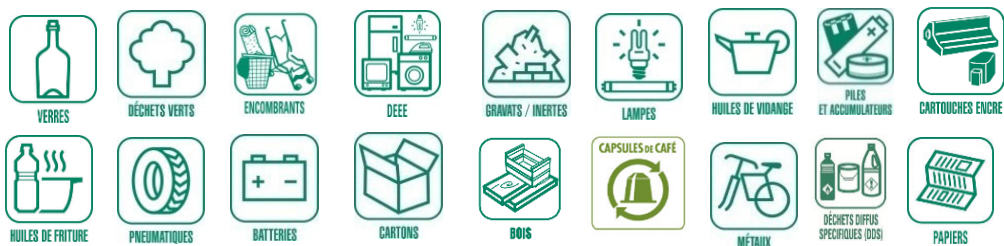
TONNAGE COLLECTE : 9 270,517 T

GESTION : régie haut de quai, prestation bas de quai

HORAIRES D'OUVERTURE :

JOUR	HORAIRES
	déchetteries fermées les jours fériés
Lundi	08h15 à 17h45
Mardi	08h15 à 17h45
Mercredi	08h15 à 17h45
Jeudi	08h15 à 17h45
Vendredi	08h15 à 17h45
Samedi	08h15 à 17h45
Dimanche	08h15 à 17h45

FLUX ACCEPTES :



FREQUENTATION (en nbre de passages)

TOTALE : 88 484

PARTICULIERS : 84 758

AUTRES : 3 726

DECHETTERIE DE St ISMIER

ASPECTS TECHNIQUES

SITUATION : Chemin de Vergibillon

TONNAGE COLLECTE : 8 008,324 T

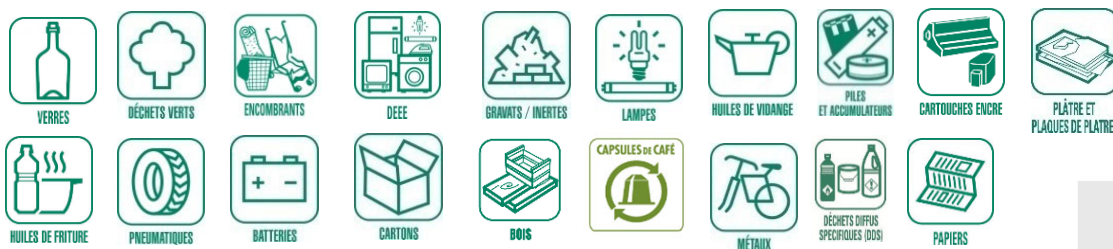
GESTION : régie haut de quai, prestation bas de quai

HORAIRES D'OUVERTURE :

JOUR	HORAIRES
	déchetteries fermées les jours fériés
Lundi	08h15 à 17h45
Mardi	08h15 à 17h45
Mercredi	08h15 à 17h45
Jeudi	08h15 à 17h45
Vendredi	08h15 à 17h45
Samedi	08h15 à 17h45
Dimanche	08h15 à 17h45



FLUX ACCEPTES :



Le GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Déchèterie intercommunale
Site de SAINT-ISMIER

Déchets acceptés :

- Végétaux
- Bois
- Ferrailles
- Cartons
- Papiers
- Piles
- Huiles
- Déchets spéciaux
- Verre
- Pneus
- Encombrants
- Batteries
- DEEE
- Déblais
- Textiles
- Amiante
- Cartouches encre
- Lampes et néons

Réseau des déchèteries intercommunales :

Contact :
Communauté de Communes
Le Grésivaudan
Direction de la gestion
des déchets
Tél. : 04 76 08 03 03
www.le-gresivaudan.fr

Horaires d'ouverture :
> Du lundi au dimanche
> De 8h30 à 17h45

Conditions d'accès :

- 2,5m
- 3,5t
- 5m
- Interdiction de fumer
- Interdiction de téléphoner
- Interdiction de laisser des animaux

FREQUENTATION (en nbre de passages)

TOTALE : 125 676

PARTICULIERS : 123 098

AUTRES : 1 063

DECHETTERIE DE St MARTIN D'URIAGE

ASPECTS TECHNIQUES

SITUATION : La Ronzière

TONNAGE COLLECTE : 1 146,275 T

GESTION : régie haut de quai, prestation bas de quai

HORAIRES D'OUVERTURE :

JOUR	HORAIRES
	déchetteries fermées les jours fériés
Lundi	fermée
Mardi	13h à 17h45
Mercredi	13h à 17h45
Jeudi	13h à 17h45
Vendredi	10h à 17h45
Samedi	08h30 à 17h45
Dimanche	fermée

FLUX ACCEPTES :



FREQUENTATION (en nbre de passages)

TOTALE : 12 040

PARTICULIERS : 10 977

AUTRES : 1 063

DECHETTERIE DE CHAMROUSSE

ASPECTS TECHNIQUES

SITUATION : 701, rue des Brokentins

TONNAGE COLLECTE : 215,28 T

GESTION : Chamrousse haut de quai, prestation bas de quai

HORAIRES D'OUVERTURE : hors jours fériés

JOUR	HORAIRES
	déchetterie fermée les jours fériés
Lundi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00
Mercredi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00
Samedi	9h00 à 12h00

FLUX ACCEPTES :



ENCOMBRANTS



DEEE



TEXTILES



LAMPES



HUILES DE VIDANGE



PILES
ET ACCUMULATEURS



MÉTAUX

DÉCHETTERIE CHAMROUSSE

HORAIRES

- Les **lundi** et **mercredi** de **9h à 12h** et de **14h à 16h**
- Le **samedi** de **9h à 12h**
- **Fermée les jours fériés**

CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE

DÉCHETS ACCEPTÉS

Encombrants

Textiles

Métaux

Déchets électriques

Piles

Lampes et néons

Huile minérale

INTERDITS : Armes toutes catégories, engins de guerre, bombes de gaz, déchets explosifs, déchets médicamenteux, déchets dangereux, déchets ménagers, déchets radioactifs, fibrociment... Cette liste n'est pas exhaustive. Le Grésivaudan se réserve le droit de refuser tout déchet qui présenterait un risque ou une gêne pour le bon fonctionnement du site.

DÉPÔT SAUVAGE ET RÉCUPÉRATION FORMELLEMENT INTERDITS

ROULEZ AU PAS

INTERDIT AUX PROFESSIONNELS

D'autres déchetteries dans le Grésivaudan sur www.le-gresivaudan.fr/dechetteries

NB : Sur Chamrousse, le gardien fait partie du personnel communal. Le Grésivaudan prend en charge cette prestation via la convention signée avec la commune.

DECHETTERIE MOBILE



- ✓ **Période de la prestation** : mars à novembre
- ✓ **Prestation** : Mise en place d'une déchetterie mobile sur les communes de montagne (camion remorque comprenant 1 benne 30m³ et 5 caissons 6 m³)
- ✓ **Lieux des permanences** : Les Adrets, St Jean le Vieux, Le Plateau des Petites Roches et St Mury Monteymond
- ✓ **Horaires des permanences** : 9h-12h et 13h-15h
- ✓ **Déchets acceptés** : les DEEE, les encombrants, les cartons, les métaux, les pneus, le bois, les déchets dangereux (pots de peinture, piles, produits phyto sanitaires...)
- ✓ **Conditions d'accès** : réservé aux particuliers ayant une carte d'accès, apport maximum de 2m³, véhicules légers 3,5T avec remorque
- ✓ **Permanences** : **42 permanences** réalisées en 2024, et **547 passages**

LE TRAITEMENT DES DECHETS

OBJECTIFS DE VALORISATION

Les principaux objectifs définis dans la loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte :

- **diminution de 15% des déchets ménagers**
- **valorisation matière de 65% en 2025**
- **valorisation de 75% des emballages dès 2012**

Gisement total national	
	en kg/hab/an
Acier	3,8
Aluminium	1,2
Papiers cartons	15,3
Plastiques	17,3
Verre	35,3
TOTAL	72,9

Ce gisement représente le gisement mis sur le marché au niveau national et représenterait 100% si tout était valorisé. Il faut comparer ce gisement à ce qui est réellement recyclé par notre collectivité et au regard des **75% de valorisation à atteindre sur chaque catégorie d'emballages**.

Or, nous n'atteignons cet objectif que sur le flux verre et cartons.

La dernière colonne du tableau ci-dessous indique les tonnages manquants pour atteindre l'objectif sur chaque flux.

	2024			
	Tonnes	en kg/hab/an	% de valorisation	Manque (T)
Acier	155,110	2,177	57,29%	47,93
Aluminium	14,370	0,202	16,81%	49,75
Cartons	1805,289	25,340	165,62%	- 987,78
Plastiques	238,585	3,349	19,36%	685,79
Verre	2972,140	41,718	118,18%	- 1 085,98
	5185,494	72,786		

OBJECTIFS DE VALORISATION

Calcul du taux de valorisation matière des déchets traités par la collectivité en fonction du mode de traitement.

La collectivité atteint donc en 2024 un taux de valorisation matière de 64,43%.

COLLECTE	FLUX	TONNAGE	REEMPLOI	RECYCLAGE	INCINERATION	ENFOUISSEMENT
Porte à porte ou PAV	OM	13314,340			13314,340	
	NON FIBREUX/MULTI	2432,470		1712,490	719,980	
	FIBREUX	2230,780		2230,780		
	CARTON PRO	203,140		203,140		
	VERRE	2880,570		2880,570		
Autres filières	AMIANTE	58,700				58,700
	TEXTILES	691,410		691,410		
	REEMPLOI	7,760	7,760			
Déchetteries	ENCOMBRANTS	2783,990		139,200	2644,791	
	VEGETAUX	8945,480		8945,480		
	GRAVATS	6782,340		6782,340		
	BOIS	3436,200		3436,200		
	HUILE MINERALE	35,160		35,160		
	HUILE VEGETALE	8,741		8,741		
	CARTOUCHES	1,458		1,458		
	CAPSULES CAFE	8,734		8,734		
	LAMPES ET NEONS	4,138		4,138		
	DDS	118,980			118,980	
	MOBILIER	655,910		655,910		
	DEEE	584,419		584,419		
	FERRAILLE	585,270		585,270		
	BATTERIE	24,080		24,080		
	FIBREUX	772,210		772,210		
	PNEUS	196,780		196,780		
	PLÂTRE	447,040		344,221		102,819
	ASL	33,392		33,392		
	JOUETS	0,000		0,000		
	PLASTIQUES	297,240		297,240		
	MENUISERIES VITREES	93,700		93,700		
	PALETTES	59,028		59,028		
	PILES	10,038		10,038		
	TOTAL	47703,498	7,760	30736,128	16798,091	161,519
	POURCENTAGE	100,00%	0,02%	64,43%	35,21%	0,34%

IMPACT DE NOTRE RECYCLAGE

BRIQUES ALIMENTAIRES

47,87 tonnes triées et recyclées



= 45,24 tonnes de bois économisées

= 83 677 rouleaux essuie-tout



CARTON

1805,289 tonnes triées et recyclées



= 2 534,84 tonnes de bois économisées

= 3 919 269,22 cartons de 6 bouteilles



ACIER

155,11 tonnes triées et recyclées



= 317,66 tonnes de minerai de fer économisées

= 2 017 lave-vaisselles



ALU

14,37 tonnes triées et recyclées



= 21,66 tonnes de bauxite économisées

= 8 421 trottinettes



VERRE

1 412,77 tonnes recyclées



= 1 412,77 tonnes de sable économisées

= 6 604 095 bouteilles neuves de 75 cl



PLASTIQUES

312,84 tonnes triées et recyclées



= 145,76 tonnes de pétrole économisées

= 432 380 pulls polaire



LES INDICATEURS FINANCIERS

LE BILAN FINANCIER

Dépenses de fonctionnement :

Régie *	Prestataires **	SIBRECSA/CSA3D	Autres ***	TOTAL
5 439 148,49 €	5 557 220,80 €	4 697 388,03 €	2 490 497,73 €	18 184 255,05 €

* Personnel, entretien, véhicules, bâtiment, matériel ...

** Suez Organique, LELY, Trialp...

*** Charges exceptionnelles, amortissements et intérêts de la dette

Recettes de fonctionnement :

TEOM + TFB	Recettes	Remb personnel	Redevance spéciale	Autres *	TOTAL
13 827 274,01 €	3 068 846,41 €	69 202,17 €	293 081,00 €	388 609,37 €	17 647 012,96 €

- Amortissement des subventions, mise à dispo de personnel, défiscalisation, sinistres, produits exceptionnels ...



Ce résultat comprend :

- 951 125,89 € de subvention complémentaire du budget général
- 4 624 845,00 € de contribution au SIBRECSA soit 1 680 894,60 € de plus que l'année précédente

Ne comprend pas les 578 310,00 € de retard des éco-organismes.

Déficit :
= 537 242,09 €

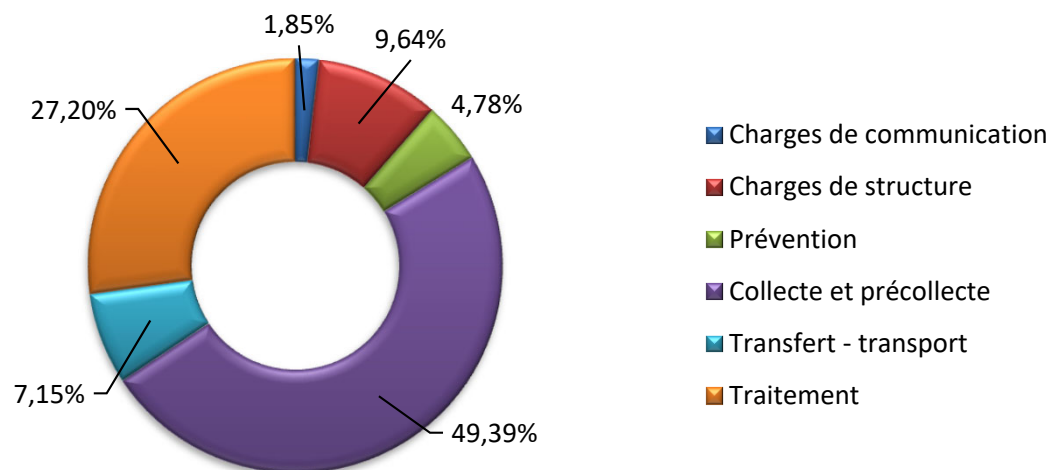
Comment se situe le coût de la collectivité ?

Coût aidé en € H.T./hab.	Tous flux
Collectivité	129,10 €
Données nationales 2020	109,00 €
Ecart	18,44%

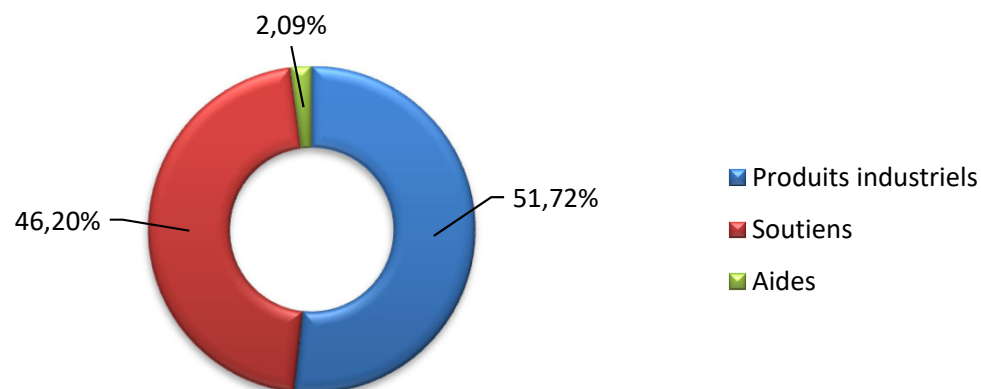
Le coût aidé représente le coût restant à la charge de la collectivité une fois la totalité des recettes (hors contributions) déduites.

Au niveau national, la collecte représente un poids de 45% sur le total des charges de gestion des déchets et le traitement 30%.

Poids relatif des différentes catégories de charges



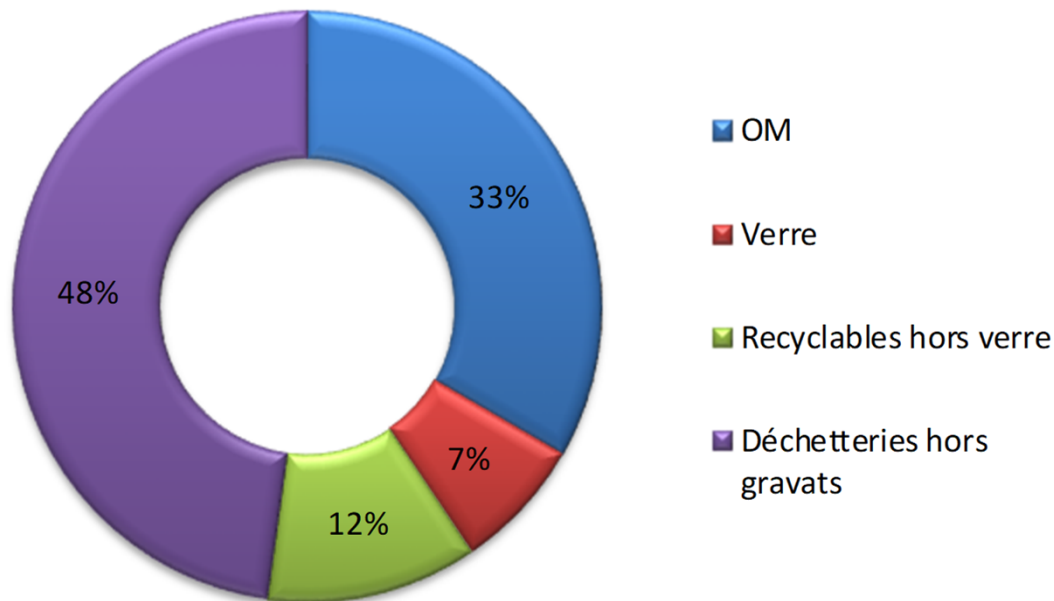
Poids relatif des différentes catégories de produits



LES DONNEES PAR FLUX

Année 2024	OM	Verre	Recyclables hors verre	Déchetteries hors gravats	Déchetteries avec gravats	TOTAL
Tonnages	13 314,34	2 880,57	4 663,25	19 108,15	25 890,49	39 966,31
Kg/hab. Le Grésivaudan	185,78	40,19	65,07	266,62	361,26	557,67
Kg/hab. France (2019)	248,00	32,00	50,00	221,00		551,00
Ecart / National	-25,09%	25,61%	30,14%	20,64%		1,21%

Répartition des déchets selon le tonnage collecté



Les flux collectés en déchetteries sont majoritaires et la performance est bien supérieure à la moyenne nationale.

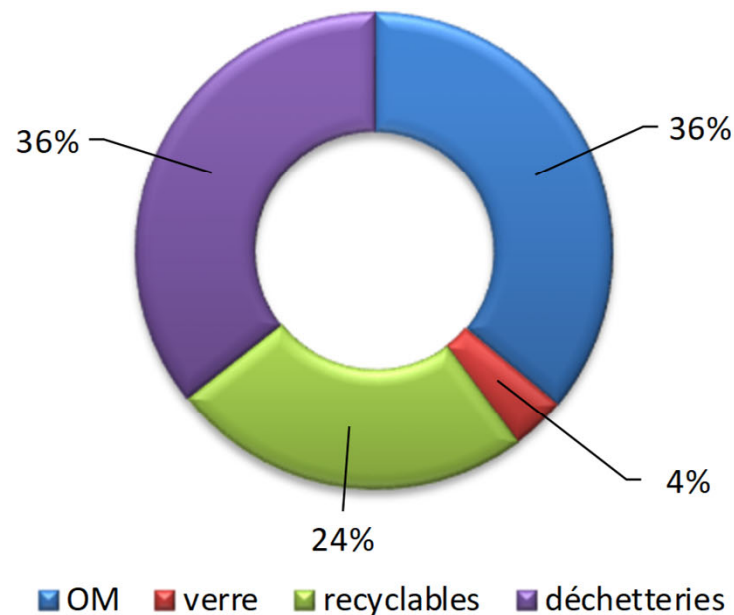
Les recyclables ne représentent que 19% des flux collectés.

Les performances en verre et autres recyclables sont supérieures aux moyennes nationales.

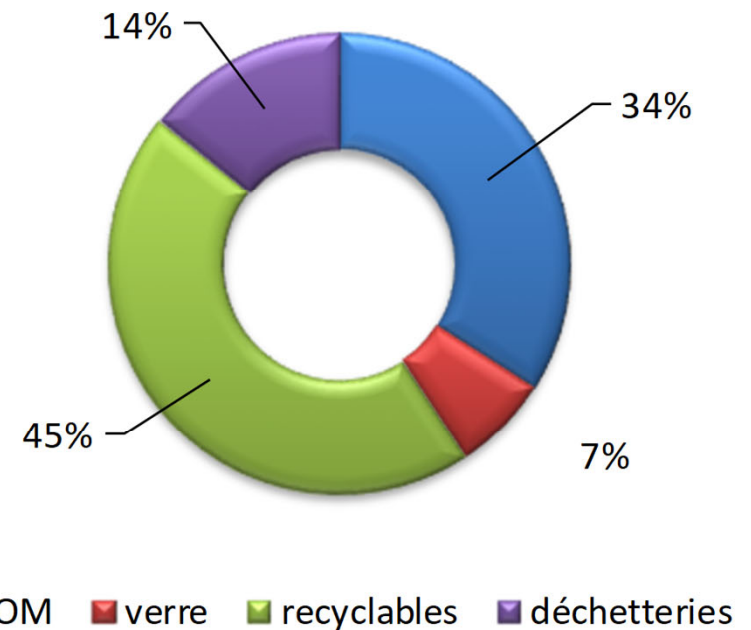
La performance en ordures ménagères est significativement inférieure à la moyenne nationale.

LES DONNEES PAR FLUX

REPARTITION DES COÛTS COMPLETS* H.T. PAR FLUX



REPARTITION DES RECETTES PAR FLUX (hors contributions)



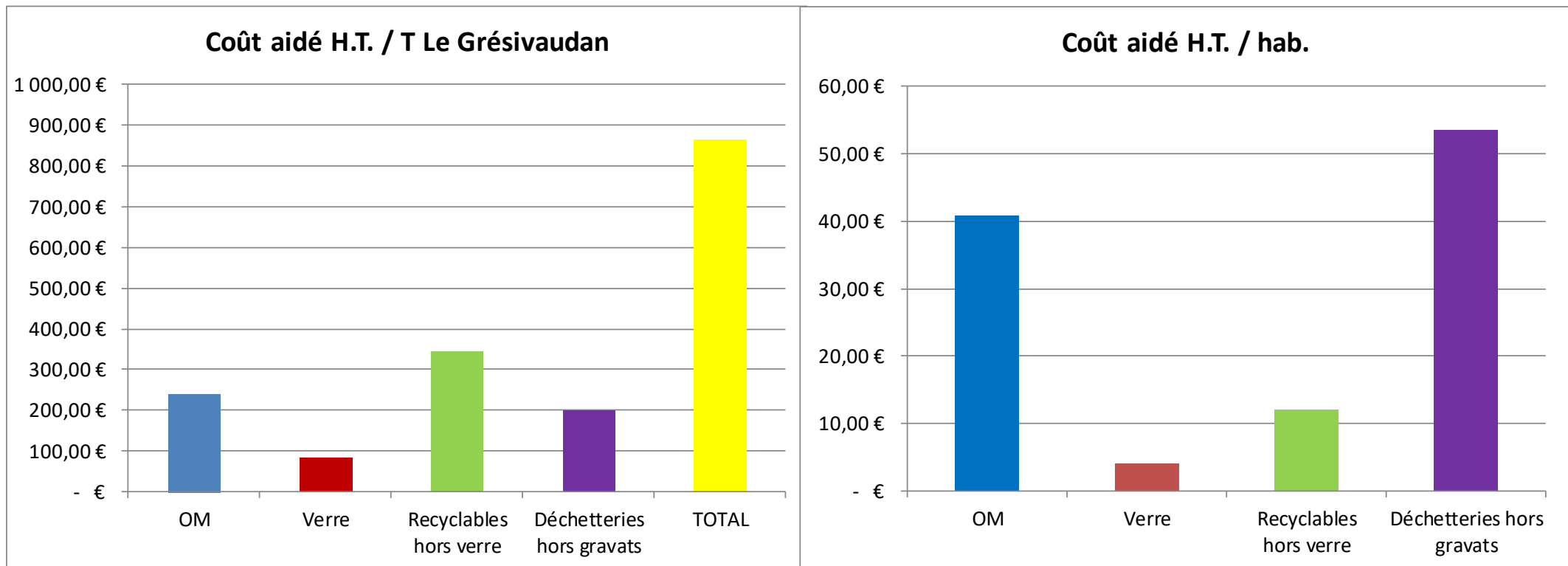
72% des coûts sont liés aux ordures ménagères et aux déchetteries.

52% des recettes sont liées aux recyclables et au verre

*Les coûts complets représentent la totalité des charges sans prise en compte des recettes associées

LES DONNEES PAR FLUX

Année 2024	OM	Verre	Recyclables hors verre	Déchetteries hors gravats	TOTAL
Coût aidé H.T. / T Le Grésivaudan	239,00 €	82,00 €	344,00 €	200,35 €	865,35 €
Coût aidé H.T. / T national (données 2020)	253,00 €	53,00 €	282,00 €	137,00 €	725,00 €
Coût aidé H.T. / hab. Le Grésivaudan	44,40 €	3,30 €	20,70 €	52,29 €	120,69 €
Coût aidé H.T. / hab. national (données 2020)	59,80 €	1,90 €	13,90 €	24,80 €	100,40 €



Le coût par habitant des OM et des déchetteries est supérieur aux flux valorisables.

Le coût aidé représente le coût restant à la charge de la collectivité une fois la totalité des recettes (hors contributions) déduites.

LES PROJETS 2025



DECHETTERIES :

- ☐ Imaginer le futur site de la déchetterie de Crolles avec les acteurs ESS
- ☐ Lancer le réaménagement de la déchetterie du Touvet pour intégrer un accès direct aux végétaux et agrandir la donnerie
- ☐ Lancer une campagne de communication sur les incivilités et agressions envers les agents

COMMUNICATION - PREVENTION :

- ☐ Déployer la solution de tri à la source des biodéchets en pleine en compostage individuel et partagé
- ☐ Améliorer nos ratios de collecte sur les flux plastiques et métaux
- ☐ Développer des actions concernant l'éco exemplarité de la collectivité

COLLECTE - TRAITEMENT :

- ☐ Déployer les nouveaux schémas de collecte sur la commune de Biviers
- ☐ Préparer la dissolution du SIBRECSA et reprendre les 16 communes du territoire de la CCLG gérées jusqu'à présent par ce syndicat
- ☐ Tester différents leviers permettant de résorber les dépôts sauvages au niveau des PAV
- ☐ Adopter notre règlement de collecte
- ☐ Lancer les marchés de travaux concernant l'incinérateur d'Athador avec le groupement Sud Isère